Informations de base			
2018/2909(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur		
DEA - Procédure d'acte délégué			
Critères à appliquer pour évaluer l'impact de la défaillance d'un établissement sur les marchés financiers, sur d'autres établissements et sur les conditions de financement			
Complétant 2012/0150(COD)			
Subject			
2.50.04 Banques et crédit 2.50.10 Surveillance financière			

Acteurs principaux			
Parlement	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
européen	ECON Affaires économiques et monétaires		